

## UNE NOUVELLE BILLETTE DANS LES BUS TRACE

À partir du 1er juin 2025, le réseau Trace met en place un nouveau système de billetterie sans contact, remplaçant les tickets papier et les cartes à vignette. Ce dispositif vise à simplifier, accélérer et rendre plus écologique l'accès aux transports publics.

### POURQUOI UNE NOUVELLE BILLETTE ?

Ce nouveau système s'inscrit dans une démarche de modernisation visant à rendre le réseau plus pratique, écologique et adapté aux usages numériques. Avec un investissement de 1,8 million d'euros, cofinancé par l'Union européenne, il permettra de simplifier l'expérience des usagers, d'accélérer l'accès aux bus et de renforcer l'attractivité des transports en commun.

### EN QUOI ÇA CONSISTE ?

Le système repose sur des technologies récentes permettant d'acheter, valider et gérer ses titres de transport via plusieurs supports : carte ou billet sans contact, smartphone, QR code ou carte bancaire.

### DES BILLETS RECHARGEABLES

Le **Billet Sans Contact (BSC)**, proposé à 0,20 € à l'achat, devient le support principal pour les voyageurs occasionnels : réutilisable et rechargeable, il peut contenir divers titres de transport. Il est disponible en agence, chez les dépositaires, aux distributeurs automatiques ou auprès des conducteurs, dans une version préchargée.

### UNE NOUVELLE CARTE POUR LES ABONNEMENTS

La **carte sans contact "Simplicités"**, qui remplace l'actuelle carte d'abonnement, permettra de voyager sur l'ensemble du réseau après validation à chaque montée ou correspondance. Vendue 5 € (hors abonnement), elle sera gratuite pour les abonnés actuels au lancement, et sera complétée par deux autres solutions pensées pour plus de simplicité et de rapidité.

### PAIEMENT ET VALIDATION PAR CARTE BANCAIRE DANS LES BUS

La validation par carte bancaire ou smartphone permet d'acheter et valider un billet unité d'un simple geste à bord du bus. Ce système sécurisé garantit la confidentialité des données, seules les informations de transport étant consultables lors d'un contrôle.

### LE M-TICKET

Le M-Ticket, accessible via une application mobile, génère un QR code à scanner à chaque montée pour valider son trajet. Pratique et entièrement dématérialisée, cette solution est idéale pour les usagers ponctuels ne souhaitant pas utiliser de carte physique ni de monnaie.

### UNE NOUVELLE BOUTIQUE EN LIGNE ET DES DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES DE BILLETS

Une boutique en ligne permettra de recharger ses titres de transport à tout moment, de façon instantanée. En complément, quatre distributeurs automatiques seront installés à Colmar pour acheter ou recharger billets et cartes en toute autonomie.

## COMMENT ÇA MARCHE ?

Le nouveau système repose sur trois étapes simples : j'achète, je valide, je voyage. Les titres peuvent être achetés en ligne, via l'appli, en agence ou aux distributeurs, puis validés avec le support de son choix ; les abonnés actuels pourront convertir leur carte dès le 5 mai 2025, et les anciens tickets papier sont échangeables jusqu'au 30 juin 2026.

Avec cette nouvelle billettique, le réseau trace se dote d'un outil moderne, sécurisé et évolutif, en phase avec les attentes actuelles en matière de mobilité urbaine.

## LES TARIFS RESTENT LES MÊMES !

Bonne nouvelle pour les habitants de Colmar Agglomération : en 2025, les tarifs du réseau de transport en commun Trace restent inchangés ! Pour la deuxième année consécutive, la collectivité fait le choix de maintenir les prix des abonnements et des titres unitaires, et ce, malgré l'inflation générale et l'augmentation significative de 45% l'offre de transport depuis septembre 2024.

Pour toute info : Allô Trace 03 89 20 80 80 ou [www.trace-colmar.fr](http://www.trace-colmar.fr)

